

# Fin du Groupement d'intérêt public Défi métiers, le Carif-Oref francilien, le 23 décembre 2022

23 Septembre 2022



© Fotolia

**Suite au non-renouvellement de sa convention constitutive, le GIP Défi métiers sera dissous à la fin de cette année.**

Comme vous l'avez peut-être appris dans la presse, le 15 septembre 2022, le Conseil régional d'Ile-de-France et la Préfecture de Région d'Ile-de-France ont informé le Conseil d'Administration de Défi métiers de leur décision de ne pas renouveler la convention constitutive de notre GIP (Groupement d'intérêt public) [1] lorsque celle-ci arrivera à son terme, le **23 décembre** prochain.

Une Assemblée Générale est convoquée en date du 20 octobre 2022 pour acter cette dissolution et décider des **modalités de la liquidation du GIP Défi métiers**.

Dans toute la mesure du possible, les équipes de Défi métiers restent mobilisées pour assurer la continuité des activités jusqu'au 23 décembre.

Nous vous informerons régulièrement de l'avancée de cette procédure et de ses **conséquences actuelles et futures** sur les missions, services et données portés par Défi métiers.

**Tags :** [formation](#) [2] | [Carif-Oref](#) [3] | [Défi métiers](#) [4] | [RCO](#) [5] | [Conseil régional d'Ile-de-France](#) [6]